



ATELIER

UNIS PAR LA MUSIQUE



L'Atelier **UNIS PAR LA MUSIQUE** a été créé en janvier 2011 sous l'impulsion d'**Annie COUTURE**, alors directrice pédagogique du Conservatoire, avec le soutien du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Milly-la-Forêt. Il a pour principal objectif d'offrir à des enfants et de jeunes adultes en situation de handicap mental, la possibilité de s'inscrire, s'exprimer et s'épanouir au sein d'un groupe, autour d'une activité commune, dans le cursus ordinaire du Conservatoire.

Ce dispositif reçoit rapidement un accueil favorable des autorités de tutelle, notamment le Conseil Départemental de l'Essonne, qui le subventionne, dès 2012, au titre de « l'innovation pédagogique ». En 2014, ce dernier décerne même au CRI des Deux Vallées la qualité d'*opérateur structurant* pour ce domaine, témoignage d'une véritable reconnaissance du travail qui y est accompli.

L'Atelier est animé, dès l'origine par **Guilhem WORMS**, chanteur lyrique, et **Clément DESSERTINE**, psychologue et chanteur. Ce tandem complémentaire permet une double approche dans le travail proposé et les réponses apportées aux participants. Ils sont rejoints, en 2014, par **Frédéric MALMASSON**, nouveau directeur adjoint du Conservatoire. A la rentrée 2017, après le départ des deux professeurs pionniers, l'Atelier bénéficie de l'arrivée de **Johanna MANTEAUX**, musicothérapeute et chanteuse, qui lui insuffle un élan nouveau.

Un atelier parfaitement intégré à la vie du Conservatoire

Les élèves de l'Atelier **UNIS PAR LA MUSIQUE** doivent se trouver en confiance au sein du Conservatoire. Ils s'y sentent chez eux, à l'instar de tout autre élève. Les uns et les autres s'y croisent, s'y côtoient, travaillent ensemble, échantent, partagent des expériences, des moments forts.



De nombreuses occasions sont offertes pour faire accompagner le groupe par des ensembles instrumentaux (Orchestre, Ensemble de Musique Ancienne, Petits Ensembles divers).

Cette démarche unificatrice trouve son aboutissement dans les concerts ; spectacles fédérateurs, reliant toutes les forces vives de l'établissement (tous niveaux, tous âges, instrumentistes, chanteurs...).

Aucune barrière, aucun clivage ne vient entraver cette union.

Un parcours adapté, complet et structuré

Le parcours se décline en plusieurs disciplines :

◆ Le cours collectif



Il offre la possibilité aux élèves d'accéder à la musique dans le cadre d'une pratique collective. Les principaux éléments d'apprentissage sont le chant, sous toutes ses formes (soliste, chœur, human beat-box), et esthétiques (mélodies traditionnelles, chansons actuelles françaises ou étrangères, airs classiques...), et le rythme. Les chansons sont mimées ou mises en

espace, travail précis de coordination des gestes, de mémorisation et d'appropriation des textes.

Il comprend deux niveaux (selon les effectifs) :

- Enfants et jeunes adolescents (1h)
- Grands adolescents et jeunes adultes (1h)

Ces ateliers travaillent durant l'année sur un répertoire commun ou similaire, ce qui permet les rencontres, la communication et l'échange par la pratique musicale. Ce travail est également en liaison avec d'autres chœurs du Conservatoire.

Un atelier vocal complémentaire, destiné aux parents (1h), favorise, par l'apprentissage d'un même répertoire, la mise en place d'une communication sensible et non verbale avec leurs enfants.

◆ Le cours individuel

Les élèves qui le souhaitent peuvent pratiquer un instrument, dans le cadre de cours hebdomadaires, avec des professeurs volontaires du Conservatoire (aujourd'hui sont proposés piano, guitare et batterie).

Il dure 20 à 30 minutes.

Les instruments peuvent être intégrés progressivement et ponctuellement à l'atelier collectif.



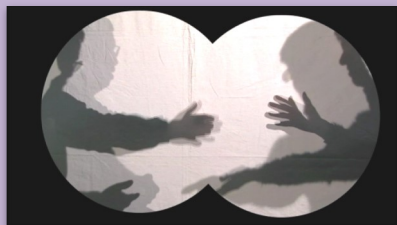




Les stages

Aux cours hebdomadaires s'ajoutent des journées de stages. Ces séances, par l'intervention de divers artistes et pédagogues extérieurs, font découvrir des arts et des moyens d'expression nouveaux, qui viennent compléter le travail ordinaire.

Depuis les débuts, chant et danse ont toujours été intimement mêlés, grâce en particulier à l'intervention, en 2014, d'**Anne COUDREAU**, danseuse. Cette première expérience a permis de mobiliser les corps parfois souffrant des jeunes, et de travailler autour de la conscience du mouvement. Le résultat peut être visionné sur le film réalisé par **Fred SOUPA**, vidéaste missionné par le Conseil Départemental de l'Essonne dans le cadre du CLEA (2014). Celui-ci a proposé à l'Atelier une très belle expérience de tournage vidéo.



Une nouvelle action sur le geste et le mouvement a été menée, en 2017, par **Raphaël COTIN**, danseur et chorégraphe. Par ailleurs, un travail autour de la mise en scène a été conduit, en 2015 et 2018, par **Xavier BRIERE**, acteur, metteur en scène et Directeur de l'Ecole Départementale de Théâtre, afin d'enrichir et de mettre davantage en forme le spectacle. Ce travail a également permis aux jeunes d'accéder à une nouvelle dimension dans la mise en jeu et en mouvement de leur corps. Des séances d'improvisation de saynètes ont encore enrichi cette démarche.

Enfin, une nouvelle piste a été explorée depuis 2018 avec la venue de **Monica RODRIGUEZ DURAN**, Art-thérapeute et plasticienne, qui a mis en perspective arts graphiques et musique.



Paroles de Mamans

« ... je n'imaginais pas à quel point cette "aventure" allait être enrichissante et source de beaux moments de joies et d'émotions partagés. »



« Pendant toutes ces années, entourés, encouragés et dirigés avec bienveillance, nos enfants n'ont cessé de progresser et de s'épanouir. »

« Ils ont appris à dépasser leurs peurs, leurs limites, malgré leurs difficultés propres : élocution, concentration, coordination. »

« Leur offrir cet accès à une éducation musicale, c'est leur permettre de s'exprimer autrement, développer leur sensibilité, leur redonner confiance en eux, et révéler leurs talents. Car ils en ont tous ! Ils ne cessent de nous étonner, leur évolution nous donne joie et espoir. »



« Pour nous, les mamans, qui sommes unies nous-aussi, grâce à ce partage, ce sont des moments de bonheur, d'émotion et de fierté. »



« Les voir heureux, oublier un moment leurs difficultés, partager dans l'amitié cette activité avec eux et entre nous, chanter ensemble, c'est une véritable thérapie, un vrai cadeau ! »



Syndicat Intercommunal de Musique des Deux Vallées

Créé en 1983, il comprend 13 communes :

Achères-la-Forêt – Boigneville – Boutigny ^s/Essonne

Buno-Bonnevaux – Courances

Dannemois – Le Vaudoué – Maisse

Milly-la-Forêt – Noisy ^s/Ecole – Oncy ^s/Ecole

Prunay ^s/Essonne – Soisy ^s/Ecole

Conservatoire à Rayonnement Intercommunal des Deux Vallées

3, rue Houdin

91490 MILLY-LA FORÊT

Tél : 01.64.98.72.76.

Courriel : sic.musiquedesdeuxvallees@wanadoo.fr

Site : musique2v.fr

